



Procédure relative aux critères ESG

Références réglementaires :

L'article 173 de la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte n°2015-992 du 17 août 2015 modifie l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier, qui dispose désormais que « les sociétés de gestion mettent à la disposition des souscripteurs de chacun des OPC qu'elles gèrent une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance. Elles précisent la nature de ces critères et la façon dont elles les appliquent selon une présentation type fixée par décret. Elles indiquent comment elles exercent les droits de vote attachés aux instruments financiers résultant de ces choix ».

1/ Démarche générale de prise en compte des critères ESG :

Bien que sensibilisée à la question, Quantology CM ne prend pas en compte à ce jour les critères sociaux, environnements et la qualité de la gouvernance (ESG) dans le processus de gestion par délégation de ses fonds. Quantology CM se réserve la possibilité de modifier cette position et d'opter ultérieurement pour un engagement en faveur de ces critères. Les modèles propriétaires que nous avons développés se basent exclusivement sur des critères quantitatifs qui ne sont pas compatibles avec les critères ESG.

2/ Contenu, fréquence et moyens d'information utilisés :

Quantology CM met à disposition sur simple demande et sur son site Internet les modalités d'application de sa politique ESG dans son processus de gestion (Informations Légales / Politique ESG).

3/ Fonds concernés par la prise en compte de critères ESG :

Les fonds gérés par Quantology CM ne sont donc pas tenus de publier les informations relatives à l'ESG Investissement car ils ne prennent pas en compte de critères ESG.

4/ Adhésion de Quantology CM à des initiatives, codes et labels :

À ce jour, Quantology CM n'est pas signataire des principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies (plus d'informations sur www.unpri.org).

QUANTOLOGY Capital Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP-13000028 en date du 05/08/2013
S.A.S. au capital de 332 688 euros RCS 793 786 625. Orias n° 13008372
Siège Social : 5, avenue Ingres 75016 PARIS